

Information patient sur les Explorations Fonctionnelles Respiratoires (EFR)

Informations données au patient et/ou à sa famille

De quoi s'agit-il ?

L'exploration fonctionnelle respiratoire (EFR) est un examen en cabine destiné à évaluer l'état de santé de vos poumons (essentiellement les bronches) et qui mesure le niveau de fonctionnement des poumons. Elle permet de diagnostiquer ou de suivre l'évolution de différentes pathologies respiratoires. Ces tests, appelés spirométrie et pléthysmographie, permettent donc de mesurer le volume d'air contenu dans les poumons et la résistance des bronches au passage de l'air. Cet examen se réalise suite à une demande (prescription) médicale et il peut être réalisé en interne lors d'une hospitalisation ou en externe pour une consultation, mais toujours sur rendez-vous (Consultation Pneumo au 056/858746).



Comment se préparer à l'examen ?

Il est vivement recommandé de ne pas fumer (minimum 4h00 avant les tests). La présence de CO (monoxyde de carbone) dans vos poumons due à la cigarette (cigare, cigarillo,...) ne permet pas une évaluation respiratoire optimale.

En cas de besoin, un service d'aide aux fumeurs (tabacologie) est disponible, prenez contact au 056/85 81 46 (le mardi uniquement) ou 056/85 82 00.

Il est également recommandé de ne pas prendre vos aérosols et puffs au cours des 4h00 qui précèdent l'examen, ceci afin de permettre une évaluation respiratoire de base correcte et d'avoir un point de comparaison sans influence médicamenteuse.

Néanmoins, si vous en avez dans votre traitement, n'oubliez pas de ramener votre inhalateur lors de la consultation de pneumologie, vous pourrez nous montrer les gestes et la technique pratiqués à la maison.

Il n'est pas nécessaire d'être à jeun pour cet examen, mais il ne faut rien en bouche (chewing-gum, bonbon à sucer,...) au moment de l'examen.

L'examen ne pourra pas être réalisé le même jour qu'une coronarographie (radiographie des artères du cœur (artères coronaires), ou angiographie, destinée à visualiser celles-ci et à déceler d'éventuels rétrécissements) et devra être post posé à plus tard si vous avez eu un pneumothorax récent (infiltration d'air dans l'espace entre les poumons et la paroi thoracique, entraînant un décollement et une rétractation sur lui-même d'un ou des deux poumons) ou si vous souffrez d'une tuberculose active (une maladie causée par un microbe, le bacille de Koch (BK), qui attaque le plus souvent les poumons mais peut aussi atteindre les os, les intestins, les reins, les méninges,...)

Quelles est la durée approximative de l'examen ?

La durée dépendra des examens demandés par votre médecin. Pour une évaluation classique, il faut prévoir environ 15 minutes. Si nous devons tester votre fonction respiratoire sous l'effet d'un médicament bronchodilatateur (qui

dilate les bronches), le test durera alors à peu près 45 minutes (qui incluent un temps de repos de 10-15 minutes pour permettre au médicament d'agir).

Comment se déroule l'examen ?

Vous serez assis dans une cabine avec des parois vitrées transparentes. Les mesures s'effectuent par l'intermédiaire d'un embout buccal à usage unique muni d'un filtre antibactérien tandis que votre nez est obstrué par une pince.



Le personnel vous demandera alors d'effectuer différents exercices de respiration selon des consignes claires et précises. Pour l'obtention de résultats corrects, il est indispensable d'écouter attentivement les instructions et de ne pas hésiter à interpeler le personnel en cas d'incompréhension.

Quelles sont les consignes à respecter après l'examen ?

Aucune consigne particulière n'est demandée. Néanmoins, il faut veiller à ne pas prendre son puff habituel si vous avez dû en recevoir un pour l'examen (surdosage).

Quels sont les risques potentiels de l'examen ?

Il n'existe pas de risque particulier dans la pratique des EFR. Si vous êtes claustrophobe ou si vous êtes vite nauséux, signalez-le au personnel.

Comment vais-je avoir les résultats ?

Après l'examen, selon l'origine de la demande, soit le médecin pneumologue vous donnera directement les résultats, soit un rapport sera transmis à votre médecin traitant et à votre médecin référent.